Image not found or type unknown

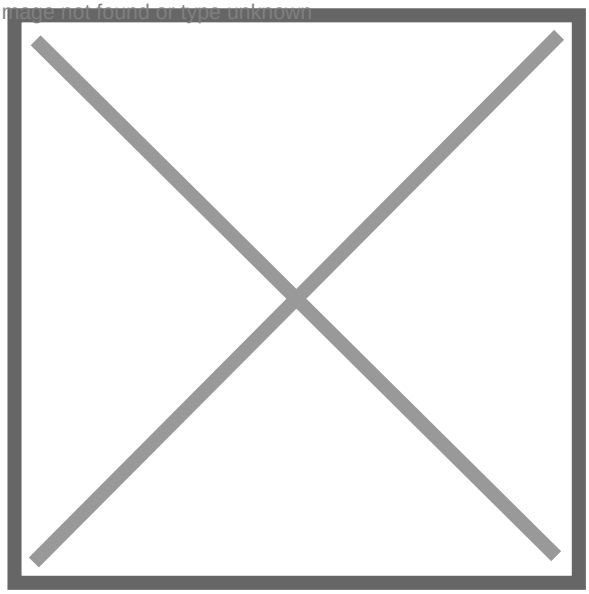

Credit immo : frais de dossier prélevé

Par **welcomeman**, le **30/08/2010** à **19:58**

Bonjour,

J'ai fait une demande de prêt immo dans une banque qui l'a accepté en novembre 2009. Après avoir retourné les offres de prêts signées, les frais de dossiers ont été prélevés, ainsi que les mensualité d'assurance alors que la signature chez le notaire n'avait encore eu lieu et aucun déblocage du pret n'avait eu lieu.

La signature chez le notaire a été décalée à plusieurs reprises (du fait d'un pb administratif du promoteur)
Ce décalage a duré presque an. et ma banque vient de m'informer que le prêt n est plus valable car il ne peut être proroger plus de 2 fois. Je dois refaire une demande de prêt.

Ma question :
- Est il normal que la banque prélève les frais de dossier + frais d'assurances alors que la signature chez le notaire n'a pas encore lieu.

Merci d'avance

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés